



Plan  
Protéines  
Blé Tendre

---

*C'est vital !*

Dès aujourd'hui, des solutions pour améliorer la compétitivité du blé tendre français afin de rester dans la course en France et à l'export.

Un défi national pour un enjeu mondial !

*Le critère protéines, un gage de qualité.*

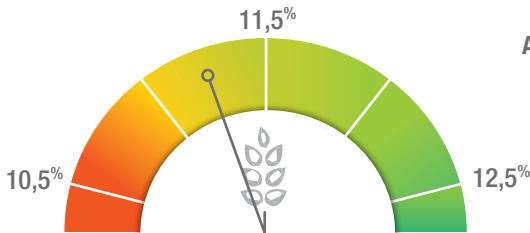
## // Produire des protéines pour tous nos débouchés

Depuis plus de trois ans, le taux moyen de protéines de blé tendre français s'effrite régulièrement.

**Or les acheteurs réclament de la protéine**, notamment pour des raisons nutritionnelles et des besoins techniques exigés par la panification.

Le plan protéines blé tendre a été défini afin d'apporter des solutions efficaces pour que la qualité du blé français s'accorde avec les besoins des marchés nationaux et internationaux.

### 🔗 Le critère protéines : une condition essentielle pour vendre en France et à l'étranger



**Avec 11,2% de taux moyen de protéines en 2013**, le blé français peine à satisfaire les exigences de plus en plus fortes de nos clients : ils imposent désormais une teneur minimum en protéines (entre 11 et 12,5 %).

#### ▶ **Un marché intérieur demandeur en protéines ...**

Ce critère revêt une grande importance pour nos principaux débouchés : la Meunerie française, l'Amidonnerie et l'Alimentation animale.

Le blé français assure 99 % de la demande intérieure. L'objectif est de maintenir sa position.

#### ▶ **... une compétitivité à l'export menacée.**

Le blé français est unanimement reconnu pour sa qualité et la stabilité de sa production mais nous ne sommes pas seuls sur le marché.

Même si plus de 50% de la production de blé est destinée à l'export, la France ne profite pas pleinement de l'expansion de la demande mondiale. Tandis que nos concurrents étendent leur présence avec des blés plus riches en protéines.

Il s'agit de maintenir les positions du blé français, de préserver ses intérêts sur les marchés pour le bénéfice de l'économie française : le blé tendre représente une part significative des 500 000 emplois directs et indirects de la filière céréalière ainsi que des 8,7 milliards d'euros du solde exportateur net par an.

**Ce n'est pas aux clients d'adapter leurs spécifications d'achats, surtout quand les concurrents y répondent. La France ne peut se laisser distancer. C'est un défi national pour un enjeu mondial.**

// L'enjeu est de se maintenir en parts de marché et en volume avec « un objectif collectif » fixé à 11,5 % en moyenne nationale ...

**Le moindre écart de qualité est pénalisant pour la filière. C'est pourquoi il faut agir.**

Le « Plan protéines » s'inscrit dans une réflexion stratégique plus large de notre filière. Il s'agit de maintenir la voie de l'excellence par une démarche progressive qui permettra d'atteindre la double performance : économique et environnementale.

... avec le soutien de toute une filière unie pour construire un Plan Protéines ambitieux qui s'appuie sur :

► **L'accord interprofessionnel qualité du blé tendre**

L'accord interprofessionnel étendu par arrêté ministériel le 7 juin 2014 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Il introduit la mention d'une teneur en protéines dans tous les contrats d'achat/vente portant sur du blé tendre, tant à destination du marché intérieur que de l'exportation. Ce taux est librement consenti entre les parties. Aucun taux n'est défini par défaut. Le taux de 11,5 % appelé « taux de référence » dans l'accord est un objectif de progression de la moyenne de la production française de blé tendre. Il ne s'agit pas d'un taux qui deviendrait obligatoire en l'absence d'autre indication dans les contrats.

► **Des pratiques opérationnelles à développer auprès des producteurs**

- Le conseil et la formation pour faire évoluer les pratiques culturales (assolement, variétés, pilotage de la fertilisation ...)
- Des démonstrations sous forme de parcelles d'essai au champ
- L'utilisation des Outils d'Aide à la Décision

La filière céréales s'engage à défendre le Blé tendre français par l'action collective et l'accompagnement sur le terrain. Elle investit dans l'innovation pour améliorer la compétitivité.

► **Des perspectives offertes par la sélection variétale et la recherche**

L'évolution des priorités de la recherche variétale, vers une plus grande efficacité de l'utilisation de l'azote, va permettre d'obtenir de futures variétés de blé conciliant rendement et teneur élevée en protéines.

La filière céréalière investit également dans l'innovation en poursuivant, notamment par l'action d'ARVALIS – Institut du végétal - son implication dans la recherche de nouvelles voies de progrès tout en préservant l'environnement.



Plan  
Protéines  
Blé Tendre

---

*C'est vital !*

Des hommes, une filière  
des savoir-faire, une ambition  
pour relever le double défi  
agronomique et économique.



*Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative des céréales à savoir blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz. L'interprofession est un lieu d'échange entre les organisations professionnelles qui la composent.*

[www.intercereales.com](http://www.intercereales.com)



FranceAgriMer

*Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer, FranceAgriMer exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.*

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)